

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20120127-2012_B013-DE
Date de télétransmission : 03/02/2012
Date de réception préfecture : 03/02/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JANVIER 2012
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2012_B013

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Autorisation de signer 12 marchés relatifs aux travaux de réparation, d'entretien, ou de rénovation des bâtiments et ouvrages divers de la Communauté du Pays d'Aix (n°11M074-075-076-078-079-080-082-083-084-087-088-089)

Le 27 janvier 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 janvier 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIELLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine – JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à CHORRO Jean – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à CHARRIN Philippe

Excusé(e)s :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – DAGORNE Robert, vice-président, Egulles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Régis MARTIN donne lecture du rapport ci-joint.

03_2_01

BUREAU DU 27 JANVIER 2012

Rapporteur : Gérard Bramoullé

Co-rapporteur : Régis Martin

Thématique : Commande Publique

Objet : Autorisation de signer 12 marchés relatifs aux travaux de réparation, d'entretien, ou de rénovation des bâtiments et ouvrages divers de la Communauté du Pays d'Aix (N°11M074-075-076-078-079-080-082-083-084-087-088-089)

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le patrimoine bâti de la CPA, acquis ou transféré par les communes, depuis 1997 nécessite d'être maintenu dans un état satisfaisant permettant un fonctionnement normal au regard des règles de sécurité, d'hygiène et de confort pour les utilisateurs et le public. Dans ce cadre, la CPA fait appel à l'ensemble des corps d'état du bâtiment, pour répondre aux travaux de réparation, d'entretien, d'amélioration, de rénovation prévisibles ou lors de la survenance de besoins. Les marchés à conclure objets du présent rapport, sont donc des marchés à bons de commande dont les prestations sont décomposées en 17 lots. Le résultat de l'appel d'offres permet l'attribution de 12 des 17 lots.

Exposé des motifs :

Conformément à la délibération N° 2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 portant délégation du Conseil au Bureau et notamment en matière de marchés publics, il vous est demandé d'autoriser notre Président ou son représentant à signer les marchés publics attribués par la Commission d'appel d'offres régulièrement réunie le 20 janvier 2012.

Economie du marché :

Les marchés visent l'exécution des travaux récurrents, prévisibles ou non, pour l'entretien, la réparation ou la rénovation au fil des besoins, du patrimoine bâti de la Communauté du Pays d'Aix.

Il s'agit de bâtiments à usage administratif et à destination de l'exercice des compétences de l'établissement (équipements culturels, piscines), figurant parmi ces bâtiments un certain nombre d'ERP (établissements recevant du public).

Il convient de préciser que ces travaux seront, le plus souvent exécutés en site occupé. La liste non limitative, jointe au dossier de consultation des entreprises, représente environ 95 000 m² de surface construite.

La consultation était fractionnée en 17 lots :

- Lot n° 1 Maçonnerie-Charpente-Couverture
- Lot n° 2 Etanchéité
- Lot n° 3 Menuiserie Alu -PVC
- Lot n° 4 Menuiserie Acier- serrurerie
- Lot n° 5 Portes et portails automatiques, occultations métalliques, portes sectionnelles
- Lot n° 6 Menuiserie Bois-Intérieur-Extérieur
- Lot n° 7 Cloisons sèches-Cloisons démontables-Faux plafonds
- Lot n° 8 Peinture-Sols souples-Nettoyage
- Lot n° 9 Carrelage
- Lot n° 10 Courants forts-Courants faibles
- Lot n° 11 Sûreté - sécurité
- Lot n° 12 Plomberie-Sanitaire-ECS
- Lot n° 13 Chauffage-Climatisation-VMC-ECS
- Lot n° 14 VRD
- Lot n° 15 Espaces verts
- Lot n° 16 Travaux Acrobatiques
- Lot n° 17 Désamiantage

Pour les lots n° 1, 5, 9, 13 et 14 aucune offre n'a pu être retenue en raison de leur caractère irrégulier.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les marchés sont passés pour 1 an, ils sont reconductibles tacitement, au maximum 3 fois, pour une durée maximum de 4 ans.

Ils s'exécutent par émission de bons de commande dans la limite des plafonds financiers annuels suivants exprimés en euros hors taxes :

Intitulé du lot et n° du marché:	Plafond Maximum / an
Lot n°2 Etanchéité	80 000€ ht
Lot n°3 Menuiserie Alu –PVC	100 000€ht
Lot n°4 Menuiserie Acier- serrurerie	320 000€ht
Lot n°6 Menuiserie Bois-Intérieur-Extérieur	140 000€ht
Lot n°7 Cloisons sèches-Cloisons démontables-Faux plafonds	140 000€ht
Lot n°8 Peinture-Sols souples-Nettoyage	200 000€ht
Lot n°10 Courants forts-Courants faibles	340 000€ht
Lot n°11 Sûreté – sécurité	120 000€ht
Lot n°12 Plomberie-Sanitaire-ECS	380 000€ht
Lot n°15 Espaces verts	60 000€ht
Lot n°16 Travaux Acrobatiques	60 000€ht
Lot n°17 Désamiantage	140 000eht

Les marchés sont passés à prix unitaires révisables à la date anniversaire de leur notification et à chaque reconduction.

Estimation des marchés :

Intitulé du lot et n° du marché:	ESTIMATIONS / an
Lot n°2 Etanchéité	78 450€ ht
Lot n°3 Menuiserie Alu –PVC	260 948€ht
Lot n°4 Menuiserie Acier- serrurerie	320 000€ht
Lot n°6 Menuiserie Bois-Intérieur-Extérieur	379 126€ht
Lot n°7 Cloisons sèches-Cloisons	136 158€ht

démontables-Faux plafonds	
Lot n°8 Peinture-Sols souples-Nettoyage	50 662€ht
Lot n°10 Courants forts-Courants faibles	265 003€ht
Lot n°11 Sûreté – sécurité	194 340€ht
Lot n°12 Plomberie-Sanitaire-ECS	926 771€ht
Lot n°15 Espaces verts	87 055€ht
Lot n°16 Travaux Acrobatiques	81 732€ht
Lot n°17 Désamiantage	719 360€ht

Mise en concurrence :

Au vu de ce qui précède, c'est la procédure de l'appel d'offres ouvert, définie aux articles 33, 58, 59, et 72 du Code des marchés publics, qui a été retenue et à cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 8 octobre 2011 aux journaux suivants :

JOUE	publication le 12/10/2011
BOAMP	publication le 13/10/2011
Le Moniteur	publication le 13/10/2011
Le courrier d'Aix	publication le 16/10/2011
TPBM	publication le 13/10/2011
Profil acheteur	publication le 08/11/2011

Afin de rectifier des erreurs matérielles dans les pièces du Dossier de consultation des entreprises, un avis rectificatif a été adressé le 15 novembre 2011 aux journaux suivants, la date limite de remise des offres initialement fixée au 18 novembre a été prorogée au 30 novembre 2011.

JOUE	publication le 17/11/2011
BOAMP	publication le 22/11/2011
Le Moniteur	publication le 25/11/2011
Le courrier d'Aix	publication le 22/10/2011
TPBM	publication le 22/10/2011
Profil acheteur	publication le 15/11/2011

Sur la base des critères pondérés suivants :

- Prix : 60%
- Valeur technique : 40%

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 janvier 2012, a décidé d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes, pour les montants estimatifs suivants (les montants définitifs des marchés seront la résultante de l'application des prix du bordereau des prix aux quantités réellement exécutées.) :

Intitulé du lot	Marché n°	Société attributaire	Montant estimatif du marché
Lot n°2 Etanchéité	11M074	LECUYER ETRANCHEITE	63 194,30
Lot n°3 Menuiserie Alu – PVC	11M075	PROVENCALE ALUMINIUM	208 717,00
Lot n°4 Menuiserie Acier- serrurerie	11M076	SPT MARITIME	258 819,00
Lot n°6 Menuiserie Bois- Intérieur-Extérieur	11M078	PROVENCE MENUISERIE	387 019,95
Lot n°7 Cloisons sèches- Cloisons démontables-Faux plafonds	11M079	ITCA	117 082,00
Lot n°8 Peinture-Sols souples-Nettoyage	11M080	GFAP	31 249,27
Lot n°10 Courants forts- Courants faibles	11M082	INEO	131 453,23
Lot n°11 Sûreté – sécurité	11M083	INEO	141 611,01
Lot n°12 Plomberie- Sanitaire-ECS	11M084	PICCA	423 819,27
Lot n°15 Espaces verts	11M087	CALVIERE	32 111,80

Lot n°16 Travaux Acrobatiques	11M088	TGH	69 376,60
Lot n°17 Désamiantage	11M089	SNADEC	561 998,08

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU le Code des marchés publics pris en ses articles 33, 58, 59, et 72;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services » ;

VU la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 20 janvier 2012.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les pièces des marchés susvisés, telles qu'elles ressortent de la procédure menée ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les marchés susvisés aux sociétés suivantes avec les montants estimatifs suivants (les montants définitifs des marchés seront la résultante de l'application des prix du bordereau des prix aux quantités réellement exécutées.) :

Intitulé du lot	Marché n°	Société attributaire	Montant estimatif du marché
Lot n°2 Etanchéité	11M074	LECUYER ETRANCHEITE	63 194,30
Lot n°3 Menuiserie Alu – PVC	11M075	PROVENCALE ALUMINIUM	208 717,00
Lot n°4 Menuiserie Acier- serrurerie	11M076	SPT MARITIME	258 819,00
Lot n°6 Menuiserie Bois- Intérieur-Extérieur	11M078	PROVENCE MENUISERIE	387 019,95
Lot n°7 Cloisons sèches- Cloisons démontables-Faux plafonds	11M079	ITCA	117 082,00
Lot n°8 Peinture-Sols souples-Nettoyage	11M080	GFAP	31 249,27
Lot n°10 Courants forts- Courants faibles	11M082	INEO	131 453,23
Lot n°11 Sûreté – sécurité	11M083	INEO	141 611,01
Lot n°12 Plomberie- Sanitaire-ECS	11M084	PICCA	423 819,27
Lot n°15 Espaces verts	11M087	CALVIERE	32 111,80

Lot n°16 Travaux Acrobatiques	11M088	TGH	69 376,60
Lot n°17 Désamiantage	11M089	SNADEC	561 998,08

- **DIRE** que les dépenses correspondantes émargent à la section du budget de la CPA, Fonction 020 Nature 6155.

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Autorisation de signer 12 marchés relatifs aux travaux de réparation, d'entretien, ou de rénovation des bâtiments et ouvrages divers de la Communauté du Pays d'Aix (n°11M074-075-076-078-079-080-082-083-084-087-088-089)

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



03 FEV. 2012